



N°3941

# le cino du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

17 novembre 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 & 3

**Solidarité**

Des boulangers vauclusiens puissance 1 000 !



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 4 & 5

**Environnement**

Du Biogaz issu des boues de la station d'épuration d'Avignon



ÉCONOMIE

Pages 6 & 7

**Avignon**

Flux et gestion des données des entreprises au menu de Xefi



JURIDIQUE

Pages 9 à 12

Annonces légales et Appels d'offres



INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



Événement - Page 3



# Provence Prestige ne cède rien face au Covid

EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCAL • SOCIAL • FORMATION • AUDIT



**ÉVOLUER**  
pour s'adapter  
aux métamorphoses actuelles

[www.axiomeassocies.fr](http://www.axiomeassocies.fr)



Associés pour votre réussite

**AXIOME PROVENCE**

130, rue de l'Aulanière - ZI Courtine Chaternay  
84000 AVIGNON  
Tél. : 04 90 85 38 11  
[axiomeprovence@axiomeassocies.fr](mailto:axiomeprovence@axiomeassocies.fr)

## DÉCRYPTAGE

**Brigitte Mika, artiste-peintre installée à Ville-neuve-lès-Avignon, capte l'énergie des lieux qu'elle traverse pour les restituer puissamment sur ses toiles, le plus souvent, en grand format. Ce qui interpelle ? Les ambiances qui s'en dégagent comme si l'on ouvrait une fenêtre sur un 'ailleurs' bien réel et vibrant d'énergie.**

*«De mes toiles surgissent des moments particuliers, des lieux que j'ai fréquentés, des atmosphères que j'ai traversées.»*

«Il y a quelque chose qui dit : 'C'est le moment'. Alors je m'engouffre dans mon atelier, m'y enferme et m'isole du monde. Devant moi une toile vierge, mes couteaux, pinceaux et mes peintures acryliques. Le temps est compté pour créer : mon corps tout entier est en tension et devient l'outil de cet impératif. En une journée l'essentiel est apparu et doit être fidèle à ce que j'en ai vu et perçu au tout début, avant même que le pinceau n'ait touché la toile. Puis j'y reviendrai jour après jour, par touches jusqu'à ce que le résultat final soit fidèle à ce que j'avais vu, au tout début. C'est la raison pour laquelle j'ai du mal à prendre des rendez-vous. Parce qu'ignorer ces moments inspirants c'est renoncer à une toile et parce que je crains, lorsque je ne réponds pas à cet 'appel' de déshonorer une parole donnée.

Endeuillée par la mort d'une amie très chère, elle a continué à porter leur dialogue avec mille faisceaux de couleurs bientôt inscrits sur toiles... Puis sa peinture s'est ouverte à son cheminement personnel, des impressions de voyage autour du globe avec cet 'aspect' éthéré qui lui confère une réelle signature.

«Lors de ma vie professionnelle j'ai fréquenté de nombreux salons professionnels, de décoration et de luminaires. J'étais interpellée par le design et les œuvres qui ponctuaient ces lieux dédiés à l'avant-garde de la création et à l'intuition des futures tendances. Mon inspiration s'est tout d'abord portée sur des fleurs puis des papillons pour passer à la densité de l'urbain et, maintenant, aux paysages. Je peins ce que j'ai vu, ressenti. De mes toiles surgissent des moments particuliers, des lieux que j'ai fréquentés, des atmosphères que j'ai traversées. Des instants restés très précisément en mémoire. Je ne sais jamais ce qui va se passer, ni quand, ni comment. Puis quelque chose survient donnant le signal. C'est très physique. Tout mon corps se penche sur la toile installée à la verticale et un enseignement discret, comme celui de la transparence se fait réalité. Mon art évolue au creux de moi à chaque appel. Si je ne réponds pas à cette injonction ? Il n'y aura pas l'œuvre que je devais mettre au jour. Je ne pourrai pas 'retrouver' ce qui aurait pu être. J'organise de nombreuses expositions, notamment chez les restaurateurs. Ce qui m'interpelle ? Je vends souvent après mes expositions. Les gens regardent, déambulent pour, ensuite, me contacter, revoir le tableau puis l'acquérir. Je peins beaucoup, sur 40 dernières toiles exécutées 12 sont déjà parties et d'autres sont en commande pour 'coller' au lieu du futur propriétaire.

Comment je travaille ? En écoutant de la musique. Elle se révèle le plus souvent, très rythmée, cubaine, particulièrement lorsque je m'attaque à un tableau 'urbain', elle se lie à l'ambiance 'classique' lorsque je fais du 'paysage', mais le plus souvent elle se fait jazz, surfant sur la voix de Norah Jones...  
Brigitte Mika : 06 12 47 16 65

Mireille Hurlin



## Commerce

## Une carte en ligne pour acheter local en Vaucluse

Vaucluse Provence Attractivité (VPA), l'agence de développement du Conseil départemental de Vaucluse, vient de mettre en ligne un guide pour faciliter les achats locaux.

Pour cela, les équipes de VPA, en lien avec les offices de tourisme du département, ont réalisé une carte recensant toutes les initiatives locales de vente en ligne en distinguant les

formes de retrait, comme le 'Click & collect' ou la livraison à domicile. Ainsi, chaque internaute a la possibilité de savoir, pour tous les types de produits, et au jour le jour, ce qu'il peut acheter, où et comment. L'initiative vise également à relayer les cartes locales qui existent déjà.

« Cette démarche solidaire entend faciliter les démarches des Vauclusiens, en cette fin d'année 2020, face

aux changements d'habitudes imposés par la crise sanitaire et encourager les consommateurs à opter pour des achats locaux afin de soutenir nos commerces de proximité », explique VPA

La carte, mise à jour régulièrement, est consultable sur le site touristique de l'agence : [provenceguide.com](https://www.provenceguide.com), à l'adresse suivante : <https://www.provenceguide.com/acheter-en-ligne-en-vaucluse/>

## Culture

Avignon va accueillir le 2<sup>e</sup> 'Orchestre Démon'

Après l'Orchestre Démon à Marseille, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillera l'an prochain un deuxième 'Orchestre Démon', cette fois-ci à Avignon. L'objectif est de donner la possibilité aux écoliers de découvrir la musique classique à travers l'apprentissage d'un instrument prêté par la Philharmonie de

Paris au cours d'un cycle de 3 ans. Par ailleurs, la Philharmonie de Paris lance une nouvelle campagne de mécénat participatif afin d'accompagner le développement national de Démon et de confier un instrument à chaque enfant intégrant le dispositif. L'objectif de cette campagne est de réunir au moins 330 000 € d'ici le 14 janvier 2021 afin de pouvoir



équiper en instruments les 11 nouveaux orchestres qui verront le jour l'année prochaine. Pour participer : [www.donnonspourdemos.fr](http://www.donnonspourdemos.fr)

## Sorgues

## Le click &amp; collect s'organise

L'association des Commerçants, artisans et professionnels de Sorgues, CAP Sorgues, soutenue par la ville de Sorgues et la Communauté de Communes des Sorgues-du-Comtat, se mobilise depuis le confinement. Mission ? Accompagner ses adhérents ainsi que les acteurs économiques en cette période de crise sanitaire. Une campagne de communication a donc été élaborée pour, à l'aide d'affichettes, identifier les commerces fermés proposant la commande puis

le retrait en boutique, sur rendez-vous. La Ville a également créé, sur son site Internet, un onglet 'Commerces click ans collect' recensant les commerces sorguais pouvant recevoir les commandes actuelles et de Noël avec, à la clef, des idées et bons cadeaux.

## ■ Thierry Lagneau écrit au préfet

Par ailleurs, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, a écrit au préfet s'émouvant du sort des petits commerçants dont les boutiques sont fermées

alors que la grande distribution reste ouverte. Il s'étonne que ne soient pas pris en compte les multiples efforts des commerçants rompus à l'exercice sanitaire pour recevoir en toute sécurité leur clientèle. L'édile a demandé à ce que ceux-ci puissent rouvrir au plus vite alors qu'à la fin de la semaine dernière le Premier ministre Jean Castex confirmait conserver les mêmes règles sanitaires du début du deuxième confinement intervenu le 29 octobre à minuit.

<https://www.sorgues.fr>

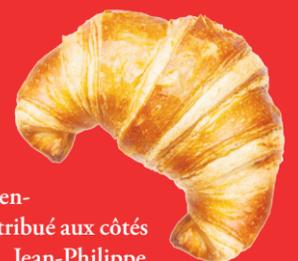
## SOLIDARITÉ

## 1 000 croissants

Par solidarité envers le personnel soignant, le Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse vient de distribuer gratuitement 1 000 croissants au personnel de l'hôpital Henri-Duffaut d'Avignon.

« C'est une action que nous avons déjà menée au mois de mars et nous avons à cœur de la réitérer, explique Thierry Despeisse, président du Groupement des artisans boulangers pâtisseries du Vaucluse. La situation sanitaire actuelle dans le département étant bien pire qu'au printemps dernier, il nous est apparu comme une évidence de pouvoir soutenir à notre façon le personnel qui se retrouve en première ligne pour soigner les malades. »

Une initiative solidaire pour laquelle 20 jeunes du Centre de formation des apprentis d'Avignon ont contribué aux côtés d'artisans boulangers. Jean-Philippe Dupré (Avignon), David Poirmeur (Avignon), ainsi que les boulangeries Kandoussi (Avignon), Asou (Morières-Lès-Avignon) et Portigliatti (Sorgues) se sont donc attelés à la préparation des croissants à destination du personnel soignant de l'hôpital vaclusien, qui s'est montré très touché par ce geste de solidarité lors de la distribution.



## Provence prestige Virtuel salon



@Thierry\_Tessier

**D**u 19 au 23 novembre, c'est donc sur une plateforme numérique que près de 70 artisans présenteront une sélection de produits, tous respectueux du savoir-faire et des traditions provençales, avec la possibilité d'achats en ligne en quelques clics. Cette 27<sup>e</sup> édition inédite recréera - presque - les conditions réelles du salon grâce à la mise en ligne, pour chacun des exposants, de photos, vidéos ainsi que des mises en contact possibles par visio, appels ou tchats 'visiteurs' afin de s'immerger encore plus dans chaque univers. Provence Prestige, ce sera également des conférences en live et des démonstrations de cuisine, elles aussi en ligne, avec le fameux influenceur Hervé Cuisine.

### ■ 11 Vauclusiens

11 Vauclusiens prennent part au salon arlésien. Ce sont : Jimmy Artwood (mobiliers design) ;

DAMC Créateur (création textile inspiration art provençal du XVIII<sup>e</sup> siècle, sacs) ; 1909 rideaux en buis (rideaux en perles de buis) ; Maison Lesage chocolaterie (maître artisan chocolatier) ; Nougats Silvain (paysans nougatières) ; Escargots de Roussillon (ferme hélicicole) ; Gaïette (bijoux en tissu recyclé) ; Charcuterie Pinel (et boucherie bio) ; Bio gourmet ; Nougats Laurmar (nougats parfumés) ; les Délices du Luberon (tapenades et spécialités).

### ■ Comment faire ses achats ?

Se rendre sur [www.provenceprestige.com](http://www.provenceprestige.com) puis naviguer entre les secteurs représentés : Gastronomie, Maison & Décoration ou encore Mode & Accessoires et les exposants. Se rapprocher des exposants si vous avez besoin de compléments d'information (visio, appels ou tchats 'visiteurs'). Mettre les

produits dans le panier d'achat. Effectuer son paiement en ligne. Pour récupérer ses achats : click and collect, envoi postal à domicile ou drive à la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles le lundi 23 et samedi 28 novembre.

### ■ Hervé cuisine en invité du salon

Né à Martigues, Hervé Cuisine est un influenceur cuisine bien connu. Sa chaîne Youtube et sa page Facebook comptent plus d'1 million de followers/abonnés. Son site Internet se place quant à lui dans le top 3 des blogs de cuisine français. Il y partage chaque semaine des recettes de cuisine avec des tutos simples et faciles à réaliser. Il présentera pendant le salon plusieurs exposants du secteur 'Gastronomie' et partagera quelques-uns de ses secrets lors de démonstrations de cuisine à découvrir sur [www.provenceprestige.com](http://www.provenceprestige.com)

### Sécurité

#### ■ Création d'une cellule de renseignement sur les stupéfiants

Une Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (Cross) vient de voir le jour dans le département de Vaucluse. Réunissant les services de gendarmerie, de police et des douanes, ce dispositif lancé en septembre au niveau national par les ministres de la Justice, de l'Action et des comptes publics et de l'Intérieur est placé sous l'autorité des procureurs de la République d'Avignon et de Carpentras. Fort du succès des expérimentations dans plusieurs départements pilotes, ce plan national de lutte contre les stupéfiants en améliorant « la connaissance, la coordination et l'action de l'ensemble des services répressifs pour intensifier le démantèlement des réseaux, réduire l'offre de stupéfiants et les bénéfices financiers des organisations criminelles ». En Vaucluse, 424 opérations de lutte anti-drogue ont été menées depuis le début de l'année. Elles ont déjà permis la saisie de près de 90 kg de cannabis et 20 kg de cocaïne. Par ailleurs, 42 armes ont également été trouvées lors de ces opérations.

### Cove

#### ■ Continuité des services

Avec la crise sanitaire de la Covid-19, la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (Cove) s'adapte aux contraintes sanitaires tout en assurant la continuité des services. Ainsi, l'accueil physique et téléphonique est assuré à l'Hôtel de la Cove aux horaires habituels. Concernant la gestion des déchets, les tournées de collecte ordures ménagères et tri sélectif, la collecte des encombrants et le broyage à domicile sont maintenus. De même, les déchetteries et la composterie sont ouvertes sur les plages horaires habituelles. Le réseau Trans'Cove fonctionne normalement. Le marché horticole et pépinières du vendredi est maintenu selon le protocole sanitaire renforcé en vigueur lors du précédent confinement.

Côté petite enfance, les Relais assistants maternels (RAM) annulent les ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels et enfants alors que les rendez-vous administratifs sont maintenus. Par ailleurs, les crèches restent ouvertes dans le respect des protocoles en vigueur et les rendez-vous de pré-inscriptions sont maintenus. Pour les Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) maintien des accueils avec limitation à 4 familles simultanément à Carpentras mais pas d'accueil pour le moment à Malauccène. Enfin, l'ensemble des animations culturelles est annulé, y compris le Festival des soirées d'automne, alors que le kiosque itinérant des 'Rendez-vous de la Cove' sur les marchés des communes est suspendu.

### Covid-19

#### ■ Une prime régionale pour les renforts paramédicaux

Afin de faire face à l'afflux de patients en milieu hospitalier, le président de la Région Sud, Renaud Muselier, a annoncé offrir une prime 'spéciale Covid' à tous les stagiaires des formations paramédicales qui viendront en renfort dans les hôpitaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Déjà mise en place lors de la première vague par la Région, cette prime d'un montant total de 4,4 M€, avait bénéficié aux 4 289 stagiaires des filières médicales et paramédicales qui en avaient fait la demande.

« Afin de récompenser cet effort, tous les stagiaires qui s'engagent pour lutter contre l'épidémie sur notre territoire régional pendant cette deuxième vague seront de nouveau éligibles à une prime spéciale, dans les mêmes conditions que lors de la première vague » a annoncé la Région Sud qui va y consacrer 2 M€. « Nous avons également réactivé la gratuité pour les personnels soignants sur l'ensemble des réseaux de transports régionaux : TER, LER, car interurbains, chemin de fer de Provence », complète Renaud Muselier, président de la Région.



\*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

**l'echo du mardi**  
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE  
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - [philippe.chevalier@pa84.com](mailto:philippe.chevalier@pa84.com)  
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - [redac@pa84.com](mailto:redac@pa84.com)  
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - [mireille.hurlin@pa84.com](mailto:mireille.hurlin@pa84.com)  
A collaboré à ce numéro : Nicolas François  
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - [al@pa84.com](mailto:al@pa84.com)  
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - [gestion@pa84.com](mailto:gestion@pa84.com)  
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet [david.pellet@pa84.com](mailto:david.pellet@pa84.com)  
Correctrice : Nadège Cordier  
Dépôt légal à parution 4<sup>e</sup> trimestre 2020/39xx  
Commission paritaire n° 1120 C 79642  
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1  
T:0490165400-Fax:0490165401-[www.echodumardi.com](http://www.echodumardi.com)

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence  
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille  
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom  
Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"  
le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

## Tricastin

## L'enquête publique se poursuit malgré le confinement



Débutée le 2 novembre dernier, l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de création d'une extension des parcs d'entreposage existants d'oxyde d'uranium sur le site nucléaire de Tricastin va se poursuivre jusqu'au jeudi 3 décembre 2020.

Dans ce cadre, Hugues Moutouh, préfet de la Drôme, a décidé de maintenir cette enquête publique. Pour cela, le public a donc l'autorisation de se rendre aux permanences des enquêtes publiques en mairies. Auparavant, il doit se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le motif 'déplacement pour répondre à une convo-

cation judiciaire ou administrative'. Baptisée 'Fleur', cette installation nucléaire de base réalisée pour le compte du groupe Orano doit voir le jour à l'horizon 2022. Ce projet s'inscrit dans les projections réalisées dans le cadre de l'inventaire national du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). Ces projections sont basées sur le scénario de reprise du recyclage de l'uranium dans les centrales nucléaires françaises. Orano a déposé le 25 octobre 2017 un dossier de demande d'autorisation de création d'un nouveau parc d'entreposage dans la continuité de celui existant. Après instruction du dossier par les autorités, le proces-

sus réglementaire se poursuit avec l'enquête publique, étape de consultation du public.

L'enquête publique a pour objectif d'informer le public et de recevoir ses observations et propositions sur le projet qui lui est présenté. Pendant toute la durée de l'enquête, le public a la possibilité de consulter le dossier dans les sept mairies du territoire situées dans la Drôme (La Garde-Adhémar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut) et le Vaucluse (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud).

Renseignements : [www.drôme.gouv.fr](http://www.drôme.gouv.fr) - rubrique AOEP, Avis d'Ouverture d'Enquête Publique - espace 'participation du public'.

## Solidarité

## La Ville d'Avignon réactive sa cellule 'Solidarité seniors'

A l'heure du reconfinement, la Ville d'Avignon réactive sa cellule 'Solidarité seniors' pour venir en aide aux personnes âgées mais aussi aux étudiants et aux personnes en grande précarité.

Créée le 17 mars dernier lors du premier confinement, la cellule 'Solidarité seniors' a pour objectif de renforcer l'information auprès des personnes âgées, de recenser leurs besoins tout en entretenant un lien avec elles. La cellule permet notamment la distribution de masques et d'attestations de déplacement préremplies (345 personnes avaient été livrées sur le 1<sup>er</sup> confinement) ainsi que la distribution de corbeilles solidaires. Mis en place début avril, le dispo-

sitif des corbeilles solidaires répond au double objectif de favoriser l'approvisionnement tout en tenant compte des moyens modestes de bon nombre de seniors.

#### ■ Des corbeilles solidaires pour les plus démunis

La Ville d'Avignon finance une partie des corbeilles qui sont élaborées avec les produits du supermarché solidaire. Il existe deux types de corbeilles : celles qui sont alimentaires au prix de 10,5 € (coût pour la collectivité 15 € / coût en grande surface 48 €) et de 14 € (coût pour la collectivité 20 € / coût en grande surface 70 €) ; celles concernant à l'hygiène au prix de 5 €. La réservation des corbeilles s'effectue via la cellule 'Solidarité seniors' tandis que la livraison est assurée par les

agents municipaux. Un dispositif qui s'étend au-delà des seniors et qui concerne également les étudiants qui ne peuvent pas travailler en cette période de confinement ainsi que les personnes en situation de grande précarité. Durant le premier confinement la cellule a reçu 650 appels quotidiens. Depuis le deuxième confinement, 757 appels ont été passés permettant de traiter 607 demandes qui concernent principalement les corbeilles solidaires et les attestations de déplacement. La Ville d'Avignon a, en outre, indiqué qu'elle allait contacter 17 000 personnes de plus de 65 ans afin de leur proposer une aide.

Le standard téléphonique de la cellule comprend 10 lignes actives non-stop de 9h à 18h. Deux numéros : 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.

## PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE DES CYBER RISQUES

Dans un monde dominé par les informations et leur dématérialisation, les cyber-risques sont une réalité incontournable.

### Pourquoi s'assurer contre les cyber risques ?

- **Vous n'êtes pas à l'abri d'un incident :** Du petit commerçant, à la multinationale, personne n'est épargné.
- **Un effet domino dévastateur :** Interruption de l'activité, reconstitution des données et de l'image, sanctions ...
- Vous êtes responsable des données qui vous sont confiées, et devrez assumer les conséquences de leur divulgation.

### Pourquoi choisir notre offre ?

- Une offre exclusive et performante.
- Une solide expérience, à nos côtés, le meilleur prestataire mondial.
- Une disponibilité immédiate : 24H/24 et 7J/7.

**3 CYBER ATTAQUES FRÉQUENTES :**  
Sabotage  
Espionnage  
Paralysie du système

**WANACRY EN MAI 2017 :**  
200 000 victimes dans 150 pays en 24h

**57% DES ENTREPRISES**  
ont été touchées par une cyber attaque en 2016

CONTACTEZ NOTRE CONSEILLER CYBER-RISQUES AU 04 90 884 848

68, Avenue des Sources - BP 50856 - 84082 - Avignon Cedex 2  
Tél : 04 90 884 848 / Fax : 04 90 873 632  
[contact@granierassurances.fr](mailto:contact@granierassurances.fr)

[www.granierassurances.fr](http://www.granierassurances.fr)



• SARL O.C.A. Granier Assurances - Société de Courtage d'Assurance au capital de 7622,45 euros • APE 6622 Z - Siret - 399 462 449 00014 - RCS Avignon • Immatriculation Orias N° 07 001 656 / Site : [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr) • Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes au Code des Assurances • ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 • Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier à l'adresse ci-dessus ou par mail : [reclamation@gra-](mailto:reclamation@gra-)

## Environnement

## La station d'épuration d'Avignon va produire du biogaz

Grâce à un procédé de méthanisation à partir des boues d'épuration, la station de traitement des eaux usées d'Avignon va être en mesure d'alimenter, début 2022, la consommation de chauffage de 2 000 habitants de l'agglomération.

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon et le groupe Veolia viennent de lancer le chantier de l'usine de méthanisation de la station de traitement des eaux usées d'Avignon. D'une capacité de 177 000 équivalent/habitant, cet équipement situé en Courtine depuis 1995 et agrandi en 2010-2011 lors de son passage en mode fonctionnement biologique, traite les eaux usées des communes d'Avignon, du Pontet, des Angles et de Villeneuve-lès-Avignon\*. Cela représente environ 29 millions de m<sup>3</sup> d'eau traités par an. Cette activité génère plus de 2 500 tonnes de boues d'épuration actuellement acheminées vers un centre de traitement à Tarascon afin d'être recyclées en compostage.

#### ■ Du chauffage pour 2 000 habitants

La réalisation de l'unité de méthanisation vise à produire du biométhane, une énergie dont la qualité est équivalente à celle du gaz naturel, grâce à la digestion d'une partie de ces boues d'épuration. L'opération d'une durée de 25 jours comprend plusieurs phases : décantation, clarification puis agitation permanente dans un ouvrage cylindrique d'une capacité de 4 000 m<sup>3</sup>. Une fois purifié le biogaz sera injecté sur le réseau de GRDF. A terme, l'unité



de méthanisation devrait permettre de produire environ 6 000 MWh de biométhane par an soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 2 000 habitants.

« Ce chantier représente un investissement important en matière d'environnement, se félicite Joël Guin, président du Grand Avignon. Et ce d'autant plus qu'il va aussi permettre de réduire le volume des boues de 30 %. Cela fera donc autant de camions en moins à destination de la plateforme de revalorisation de Tarascon. »

#### ■ Un projet de 8,2 M€

Les travaux devraient durer 16 mois pour s'achever dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Après une première phase de mise en route, les premières injections de gaz dans le réseau de

distribution devraient ensuite avoir lieu lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

L'ensemble représente un investissement de 8,2 M€ HT pour Grand Avignon Assainissement, filiale du groupe Veolia à qui l'agglomération a délégué la gestion de la station d'épuration communautaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le projet a également reçu des aides financières de la Région Sud, de l'ADEME (Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

#### ■ La Région veut mettre les bouchées doubles

En France, aujourd'hui, seulement 15 % des stations de plus 30 000 équivalent/habitant sont équipées

de ce type d'installation. « En Suisse par exemple, 100 % des stations sont équipées, précise le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume présent lors de la pose de cette première pierre. Le symbole est important. Il illustre un changement de paradigme en France. »

Représentant Renaud Muselier, le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la conseillère régionale vauclusienne Jacqueline Bouyac a tenu à rappeler que la Région entend « relever le défi de la transition énergétique. Il s'agit d'une de nos préoccupations majeure. »

Et celle qui est aussi présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin) de poursuivre : « la Région Sud a pour but la neutralité carbone en 2050 et ainsi être la première région française à atteindre cet objectif. »

A ce jour, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte près d'une dizaine d'unités de valorisation de biogaz via la fermentation des déchets organiques. Trois sont situées en Vaucluse au sein de la cave vinicole de la Vigneronne Touraine à La Tour d'Aigues, chez le producteur de pommes bio Tamisier environnement à l'Isle-sur-la-Sorgue (première unité de fruits et légumes de Paca) et à l'usine Aptunion d'Apt. D'autres projets fleurissent un peu partout en région puisqu'une dizaine d'études de faisabilité sont en cours et une trentaine sont sur les rails. Il ne faudra cependant pas traîner car la Région table sur 350 unités de méthanisation biogaz d'ici 2030.

Laurent Garcia

#### Graveson/Maillane

##### ■ La Région complète l'offre de transport

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de lancer une nouvelle ligne desservant Avignon depuis Maillane en passant par Graveson. Cette ligne, la 59, propose quatre allers-retours quotidiens dans la semaine. Elle permet de rejoindre la gare-centre puis la gare routière d'Avignon en moins d'une demi-heure dans le cadre de l'offre de transport régionale 'Zou'. Cette desserte était particulièrement attendue par les habitants des deux villages du Nord des Bouches-du-Rhône car ces derniers, bien que faisant partie du bassin d'emploi de la cité des papes, ne bénéficiaient pas de transport urbain pour rejoindre Avignon. En effet, leur commune n'étant pas dans l'intercommunalité du Grand Avignon (ndlr : qui a la compétence en matière de transport), c'est donc la Région qui pallie désormais ce manque.

#### Morières-lès-Avignon

##### ■ Renforcement de la police municipale

La commune de Morières-lès-Avignon vient de renforcer les effectifs de sa Police municipale (PM). La Ville dispose désormais d'un effectif comprenant sept agents et un ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) actuellement affecté au poste situé place Jean-Jaurès. La nouvelle municipalité de Grégoire Souque, élu en juin dernier, entend porter ce nombre à 11 policiers dans les prochaines années. Par ailleurs, les locaux de la PM devraient également être déménagés vers le bâtiment de la gare SNCF dans un espace plus grand aménagé dans le cadre de la réhabilitation de cette zone.

#### Arles

##### ■ Rapport de la cour des comptes

La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de publier son rapport sur la gestion de la commune d'Arles à compter de 2012. L'organisme de contrôle appelle notamment la Ville « à poursuivre ses efforts de redressement des comptes, en exploitant notamment les marges dont elle dispose en matière de ressources humaines. » En effet, bien que notant une amélioration certaine, la Chambre régionale constate que l'épargne de la commune « ne lui permet toujours pas de financer ses investissements au moyen de ses ressources courantes ». Dans le même temps, elle estime que la gestion des ressources humaines recèle de nombreuses marges de manœuvre financières tout en pointant des dysfonctionnements en terme d'absentéisme, de durée légale du temps de travail non-respectée et d'heures supplémentaires rémunérées irrégulièrement.

Rapport complet à retrouver sur : <https://www.ccomptes.fr/fr/crc-provence-alpes-cote-dazur>



La future unité de méthanisation d'Avignon doit permettre la réduction du volume des boues, la valorisation du biogaz issu des boues en bio-méthane ainsi que la récupération des calories des eaux usées pour chauffer l'unité de digestion permettant la production du gaz.

\* Le Grand Avignon gère 9 autres stations d'épuration sur son territoire ; il s'agit des stations de Caumont-sur-Durance, Velleron, Pujaut, Sauveterre, Rochefort-du-Gard, Saze, Roquemaure, Morières-lès-Avignon et Jonquerettes.

## Lettre ouverte

## Le désarroi des marchés et du commerce non sédentaire

Avec le reconfinement, les commerces non alimentaires et non sédentaires sont à nouveau lésés. Une situation critique qui a fait réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes qui exprime dans une lettre ouverte son désarroi face aux décisions gouvernementales.

La situation est pour le moins tendue. Si, depuis le confinement, il y a bien eu une avancée dans le traitement des commerces indépendants (en mars dernier seules les grandes surfaces étaient ouvertes, seuls ceux proposant des denrées alimentaires ont le droit de lever le rideau. Marchands de vêtements, de vaisselle, de tissus, etc. n'ont, en effet, plus le droit de vendre, leur activité étant jugée non essentielle. Une situation difficile à accepter et une inégalité de traitement qui a fait vivement réagir Dominique Damiano, le président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL) qui regroupe 400 adhérents. « Aujourd'hui, quelle évaluation réelle des risques a permis de déterminer que les espaces de vente en extérieur comme les marchés ou les petits commerces indépendants des villes et villages étaient des vecteurs de contamination plus importants que la distribution industrielle ? » s'insurge le président dans une lettre ouverte.



Dominique Damiano, président du Syndicat des commerçants des marchés de Provence Vaucluse et limitrophes (SCMPVL).



#### ■ Haro sur la distribution industrielle

Pour le président du SCMPVL, cette décision illustre une « disparité de traitement » entre les commerces indépendants et la grande distribution. « A moins d'être amnésique, durant toutes ces années, élus, politiques, syndicats patronaux, CCI... n'ont-ils pas accompagné la voracité de la distribution industrielle ? La révision de la taxe Taca (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) en Tascom, l'augmentation du seuil d'assujettissement à la CDAC (La commission départementale d'aménagement commercial) à 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente en création ou extension ? », questionne Dominique Damiano avant de lister les décisions prises au bénéfice des grandes surfaces : « Qui a accompagné les ouvertures de la distribution industrielle le dimanche, à titre exceptionnel, puis de façon quasi systématique ? Qui a favorisé la réimplantation en cœur de ville de la distribution industrielle ? Qui a

prôné le développement des plateformes de distribution avec la vente directe au détriment des circuits et réseaux traditionnels d'approvisionnement ? ».

#### ■ « Il faut plus qu'un sursaut. »

Une lettre qui donne également l'occasion au président de rendre hommage aux « élus qui ont pris des positions claires pour le maintien des petits commerces dans les villes et villages, lors du 1<sup>er</sup> confinement et à nouveau aujourd'hui. Ils ont soutenu leurs commerces sédentaires et non sédentaires en leur offrant une visibilité via leur site internet et/ou en développant des plateformes intégrant sans distinction ces 2 formes de commerces indépendants. » Puis de conclure : « Il faut plus qu'un sursaut, un réveil général des citoyens pour consommer dans leurs commerces indépendants qu'ils soient sédentaires ou non sédentaires car c'est un véritable enjeu de société qui nous engage dès à présent pour demain. »

**NOUS AVONS  
TOUS LES OUTILS  
POUR VOUS  
ACCOMPAGNER**

**COMMUNICATION  
GLOBALE**

**ORGANISATION  
& GESTION ADMINISTRATIVE**

**SOLUTIONS  
INFORMATIQUES**

**jour8  
média &  
services**

09 86 27 42 44  
www.jour8.fr  
Carpentras

## Avignon

## L'entreprise qui relève le Xefi des données

Société prestataire de services informatiques en direction des petites et moyennes entreprises, Xefi fait de l'hébergement des données l'une de ses priorités. L'entreprise avignonnaise, qui vient d'acquérir 400 m<sup>2</sup> de bureaux en Courtine, connaît un chiffre d'affaires en hausse de 34 % en seulement un an.

A l'heure du reconfinement et du développement du télétravail, la question du flux et de la gestion des données informatiques n'a jamais semblé si importante. Un domaine que maîtrise bien la société Xefi. Tournée à l'origine vers la vente de matériel bureautique et informatique, la société s'est spécialisée ces dernières années dans l'hébergement et la protection des données informatiques. « Aujourd'hui, il faut savoir que 80 % des entreprises qui perdent leurs données informatiques font faillite dans l'année, souligne Patrice Corso, dirigeant de Xefi à Avignon. Aujourd'hui, toutes les TPE et PME sont concernées par des bugs, pannes ou actes de malveillance, mais ces dernières n'accordent malheureusement pas assez d'importance ni de temps à la protection de leurs données malgré la mise en place du RGPD (Règlement général sur la protection des données). »



#### ■ Des data centers pour sécuriser les données

Faisant partie intégrante d'un réseau fondé en 1997 qui compte aujourd'hui 1 000 collaborateurs et une centaine d'agences réparties dans l'Hexagone, Xefi offre des services intégrés à 100 %, jusqu'à l'hébergement et la sauvegarde sur 'cloud'. « La valeur d'une entreprise étant fortement liée à la conservation de son système d'informations, nous avons mis en place des sauvegardes sécurisées à distance via nos data centers, des bâtiments haute sécurité où chaque donnée est vérifiée quotidiennement et humainement ce qui permet de garantir une restauration et un accès sécurisé aux données »,

précise le dirigeant qui accompagne à ce jour 200 entreprises dans le Vaucluse, le Nord Bouches-du-Rhône et le Gard Rhodanien.

#### ■ 2 M€ de chiffre d'affaires en vue d'ici 2 ans

Comptant dans ses rangs 4 techniciens informatiques, une assistante commerciale et un commercial, Xefi Avignon affiche un chiffre d'affaires en hausse qui lui permet notamment d'investir de nouveaux locaux en Courtine cette année. « Nous avons clôturé l'exercice de l'année 2019 autour de 600 000 €, on se dirige sur les 800 000 € cette année et dans les 2 ans on espère atteindre les 2 M€, » détaille Patrice Corso.

Une belle croissance que n'aura pas freinée l'arrivée de la Covid-19 cette année. « Lors des deux premières semaines de confinement en mars dernier, nous avons été surchargés de demandes et de questions liées notamment à la mise en place du télétravail qui complexifie davantage le contrôle des bonnes pratiques en matière de sécurité numérique dans les entreprises. » Une nouvelle pratique qui, crise sanitaire oblige, tend à perdurer et pour laquelle Xefi entend sensibiliser et accompagner les TPE et PME du territoire dans la mise en œuvre de solutions adaptées destinées à pérenniser leurs données, si essentielles à la survie de leur entreprise.

## Plan de relance

## Soutien à l'investissement local

Le Gouvernement a présenté un plan de relance économique exceptionnel de 100 milliards d'euros qui privilégie les secteurs structurants et porteurs d'emplois, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en renforçant la cohésion sociale et territoriale.

#### ■ 7,2 M€

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a décidé de la mise en œuvre d'une part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) afin d'enclencher une relance rapide et massive des projets publics, qui bénéficiera en particulier au secteur du bâtiment et des travaux publics. La mise en œuvre de cette dotation est déjà effective avec près de 7,2 M€ pour le

Vaucluse dont plus de 3,3 M€ sont d'ores et déjà engagés pour financer une dizaine de projets structurants portés par les collectivités.

#### ■ Ecologie, résilience et préservation

Les opérations soutenues par la DSIL Plan de relance relèvent de 3 thématiques prioritaires : la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine public historique et culturel. Au total ce sont plus de 3,311 M€ déjà engagés.

#### ■ A Avignon

A Avignon, la rénovation thermique du bâtiment de la Plaine des sports s'élève à plus de 300 000 €, vient ensuite la création d'une bibliothèque au parc du Clos de la murette à hauteur de plus de 255 000 € puis

l'extension des trois écoles maternelles Sainte-Catherine, Clos du Noyer et Camille Claudel pour plus de 283 000 €.

#### ■ Communauté de communes

La Communauté de communes Aygues-Ouvèze-en-Provence bénéficiera du dispositif à hauteur de plus de 888 000 € dévolus à la construction d'une plateforme de compostage pour les bio-déchets à Camaret-sur-Aigues.

#### ■ Communauté d'agglomération

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon pourra procéder à la rénovation de la déchetterie de Courtine pour plus de 279 000 € ainsi que la réhabilitation de la déchetterie de Velleron pour plus de 139 000 €.

#### ■ Et aussi

Cotelub rénovera son gymnase intercommunal de Cadenet pour plus de 200 000 €. L'Isle-sur-la-Sorgue pourra créer son établissement cinématographique 'haute qualité environnementale' pour 378 000 €, Malaucène pourra réhabiliter un bâtiment communal en y créant une maison médicale pour plus de 200 000 €. Enfin, le Syndicat mixte des eaux de la Durance Ventoux pourra mener à bien l'interconnexion du réseau d'eau potable du plateau de Sault grâce aux presque 400 000 €. Celle-ci s'effectuera depuis le réseau du Syndicat Durance-Ventoux et consiste en la construction d'une station de pompage, à la création de canalisations de liaison et en la construction d'un réservoir.

## Carpentras

#### ■ Une nouvelle animatrice pour Carpensud

Carpensud, l'association d'entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines, accueille une nouvelle animatrice. Il s'agit de Sophie Montmasson qui prendra officiellement ses fonctions cette semaine. « Elle travaillera du mardi au vendredi, prendra en charge la communication, l'organisation d'événements, les relations avec les partenaires, l'administration, un peu de comptabilité et surtout les relations avec nos adhérents, déjà présents et à venir », explique Jean-Marc Behm, président de Carpensud, association créée en 1996 comptant près de 130 membres à ce jour.

Contact : 06 12 06 49 73. s.montmasson@carpensud.com. www.carpensud.com

## Formation

#### ■ Portes ouvertes virtuelles des écoles de la CCI

Samedi 21 novembre, de 10h à 18h, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse ouvre virtuellement les portes de ses écoles aux lycéens en classe de terminale en quête de formation après le bac. Tout au long de la journée, les futurs apprenants pourront trouver sur le site toutes les formations post-bac de l'Ecole hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta-Gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse. Au programme : des vidéos de présentation des formations, des visioconférences avec les conseillers ainsi qu'une visite 3D du campus de la CCI.

Inscription et renseignements : 04 90 13 86 46 ou pointaccueil@vaucluse.cci.fr. <https://campus.vaucluse.cci.fr>

## Energie

#### ■ Un moteur de secours pour la centrale EDF

EDF vient de faire procéder au remplacement du moteur de l'un des deux groupes électrogènes de secours, dits 'diesel', de l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Tricastin. Cet échange standard de ce moteur de 30 tonnes, 7 mètres de long et de 3 mètres de large a été réalisé dans le cadre du programme de maintenance préventive, qui impose un remplacement systématique de ces moteurs après 25 ans de fonctionnement. Chaque unité de production dispose de 4 groupes électrogènes de secours dont un diesel d'ultime secours installé à la suite de l'accident de Fukushima. Ils permettent de disposer d'alimentations électriques supplémentaires en cas de défaillance des alimentations électriques externes et internes déjà existantes pour chaque réacteur. Cependant, une seule source d'alimentation électrique suffit pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté.



**Pour votre santé,  
l'alcool c'est maximum 2 verres  
par jour et pas tous les jours.  
Et vous, où en êtes-vous?**

L'alcool cause des cancers, des hémorragies  
cérébrales et de l'hypertension.  
Évaluez les risques pour votre santé sur [ALCOOMETRE.FR](https://www.alcoometre.fr)

Pour votre santé, respectez les gestes barrières.

## Télétravail

## Employeur ou salariés peuvent-ils encore dire non ?

**Avec la 2<sup>e</sup> vague de Covid-19 et le nouveau confinement national, la chronique mensuelle des éditions Tissot se consacre à la question du télétravail. A l'heure actuelle, le recours au télétravail est-il devenu obligatoire pour l'employeur ? Et côté salariés, un refus est-il envisageable ? Le protocole national a été remis à jour au 29 octobre 2020 et nous éclaire sur le sujet.**

Avec la seconde vague de Covid-19, le télétravail apparaît aujourd'hui comme un sujet incontournable.

#### ■ Refus du télétravail : côté employeur

On savait déjà que sa mise en œuvre peut s'imposer en cas de circonstances exceptionnelles pour garantir la protection des salariés, ou sur recommandation expresse des autorités en raison du contexte sanitaire ou encore du fait d'une situation de vulnérabi-

lité attestée médicalement.

Mercredi soir 28 octobre, le président de la République avait annoncé que le télétravail allait être généralisé partout où cela est possible. Jean Castex a, lui, précisé à l'Assemblée nationale le lendemain matin que toutes les fonctions qui peuvent être télétravaillées doivent l'être 5 jours sur 5.

Aujourd'hui, le protocole national indique que, dans les circonstances actuelles, il doit être la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Le temps de travail en télétravail est de 100 % pour les salariés qui peuvent effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance. Dans les autres cas, il faut réduire les interactions sociales notamment en aménageant le temps de présence. L'employeur doit ainsi organiser systématiquement un lissage des horaires de départ et d'arrivée des salariés afin de limiter l'affluence aux heures de pointe.

Le ministère du Travail précise que le télétravail peut faire l'objet d'un accord d'entreprise, d'une charte ou d'un simple accord entre salarié-employeur. Le protocole indique également que l'employeur doit, dans le cadre du dialogue social de proximité, veiller au maintien des liens collectifs et à prévenir les risques liés à l'isolement des salariés en télétravail. Rappelons toutefois que le protocole national, qui contient un ensemble de recommandations, n'a pas de force contraignante même s'il paraît difficile, dans le contexte actuel, de ne pas le suivre.

En effet, un syndicat avait récemment demandé la suspension de l'exécution



de ce protocole national, notamment sur le fait qu'il pose le principe du port du masque systématique en entreprise dans les lieux collectifs clos. Mais, le 19 octobre, le Conseil d'Etat a considéré qu'en l'état actuel des connaissances scientifiques, le port du masque systématisé dans les espaces clos, combiné notamment au respect des gestes barrières, était justifié. Pour le Conseil d'Etat, le protocole sanitaire est un ensemble de recommandations pour la déclinaison matérielle de l'obligation de sécurité de l'employeur. Il n'a pas de force contraignante. Et sa suspension éventuelle n'aurait donc aucune incidence sur les obligations en matière de santé et de sécurité.

Ainsi, en cas de refus du télétravail, le risque principal pour l'employeur est de voir sa responsabilité engagée au titre de l'obligation de sécurité s'il n'a pas pris suffisamment de mesures pour protéger la santé de ses salariés.

#### ■ Refus du télétravail : côté salarié

Face à la pandémie, la mise en œuvre du télétravail peut être considérée comme un aménagement du poste de travail rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés (Code du travail, art. L.1222-11).

Dans ce cadre, le salarié ne peut pas refuser le télétravail et n'a pas d'ave-

noter : les salariés en télétravail conservent leurs droits notamment concernant les titres restaurant, sous certaines conditions, ou les temps de pause.

Anne-Lise Castell - Juriste en droit social et rédactrice au sein des Editions Tissot - Pour RésolutionHebdoEco / [www.reso-hebdo-eco.com](http://www.reso-hebdo-eco.com)

Conseil d'Etat, 19 octobre 2020, n° 444809 (le protocole national est un ensemble de recommandations sur la mise en œuvre pratique de l'obligation de sécurité de l'employeur) Questions-réponses du ministère du Travail sur le télétravail, mis à jour le 22 octobre 2020. Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 (29 octobre 2020)



Anne-Lise Castell

## CDAC

## Des permanences juridiques gratuites pendant le confinement

**Durant la période de confinement, le Conseil départemental d'accès au droit de Vaucluse (CDAD) assure la continuité de l'activité des permanences de consultations juridiques gratuites des avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras.**

Dans le cadre du confinement, les lieux d'accès au Droit du Vaucluse, sous l'égide du Conseil départemental de l'accès au droit, continuent leurs missions de service public. Il est en effet nécessaire pour les justiciables d'avoir toujours accès aux informations juridiques dont ils ont besoin, même pendant cette période de crise sanitaire. Dans chaque lieu, une

très forte attention est portée aux mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la sécurité des personnes. Les avocats des Barreaux d'Avignon et de Carpentras et les juristes d'associations donnent des consultations juridiques gratuites dans les lieux d'accès au Droit du département du Vaucluse uniquement sur rendez-vous. Les permanences peuvent se tenir en présentiel (hormis le point

d'accès au Droit Pontet qui reste fermé au public) ou par téléphone selon les lieux. Pour prendre rendez-vous, les personnes sont invitées à téléphoner au point ou relais d'Accès au Droit proche de chez elles. A noter que les personnes ayant rendez-vous devront se présenter seules.

Pour rappel, les points d'accès au Droit (PAD) sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur les droits et obligations, tandis que les relais d'accès au Droit (RAD) fonctionnent en réseau avec les Maisons de Justice

et du Droit et les points d'accès au Droit. Outre quelques services de proximité, ils peuvent proposer des orientations adaptées vers les permanences d'accès au droit organisées dans le département.

Dans le Vaucluse, on dénombre 7 points d'accès au droit : deux à Avignon (Maison de la Justice et du Droit, Tribunal judiciaire), Carpentras (Maison du citoyen), Le Pontet (Espace Ressources), Orange (Tribunal de proximité), Pertuis (Maison de la citoyenneté) et Sorgues (Espace France Services). 12 relais d'accès au Droit sont également présents sur le

territoire : Apt (Centre social Maison Bonhomme), Bollène (Centre communal d'action sociale), Cucuron (Maison des services au public), Isle-sur-la-Sorgue (EDES), La Bastide des Jourdans (Maison des services au public), Maubec - Le Coustellet (Maison des services au public), Mérindol (Maison des services au public), Mormoiron (Maison des services au public), Sablet (Maison des services au public), Sault (Espace France Services), Vaison-la-Romaine (Centre communal d'action sociale) et Valréas (Maison des services au public).

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

## NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résé Hebdo Eco.

## CONSTITUTION

Par assp du 18/09/2020, il a été constitué une société civile.  
**Dénomination** : CAP AVENIR, **siège social** : 548 Bis chemin de Brantes ZI DE BOIVASSIERE SORGUES 84700 **durée** : 99 ans, **capital** : 2000 €. **Objet** : Acquisition, apport, propriété de biens et droits immobiliers **Gérant** : Dorian REVEST 5 impasse de l'Arlequine 84130 LE PONTET **Agrément** : Les cessions sont soumises à agrément. **Immatriculation RCS AVIGNON** 3941002

Par ASSP du 8/10/2020 constitution de la SASU : HOME LUBERON. **Capital** : 1000€. **Siège** à La Bastide Neuve, Plateau des Claparèdes, 84400 Saïgnon. **Objet** : Consulting, conseil, apport d'affaires en direct ou via une plateforme numérique ; Intermédiation dans des opérations portant sur des biens immobiliers et mobiliers ; Prestations de services notamment l'assistance à la gestion ; Animation de groupe. **Président** : Guillaume Charpentier, La Bastide Neuve, Plateau des Claparèdes, 84400 Saïgnon. **Cession libre**. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Avignon. **Immatriculation au RCS d'Avignon** 3941003

Aux termes d'un acte reçu en date du 02/11/2020 par Me MARTINEL Patrick, notaires associés de la SCP « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO et Laurent GIGOI, titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON (Vaucluse), 6 rue Viala et à LES ANGLÉS (Gard), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : société civile immobilière  
**Dénomination sociale** : PRESTIGE IMMOFRUITS

**Siège social** : 9 avenue de la Croix Rouge 84000 AVIGNON

**Capital social** : 1 400 euros (apport en numéraire)

**Objet** : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

**Gérance** : M FOURKA Rachid demeurant 49 impasse du Clos Sainte Catherine 84700 SORGUES pour une durée indéterminée.

**Cession de parts sociales** : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous SSP. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON 3941007

Aux termes d'un ASSP en date du 19/10/2020, il a été constitué la Société par Actions simplifiée suivante :

**Dénomination** : ZINNIA PRODUCTION SAS. **Siège** : 7 rue Armand de pontmartin 84000 avignon. **Capital** : 1000 euros.

**Objet** : production audiovisuelle, création de contenus éditorial, conseils, animation d'événements. **Durée** : 25 ans. **Président** : GRANDON Gaëlle, demeurant à : 7 rue Armand de Pontmartin 84000 Avignon nommé pour une durée de 25ans. **Admission aux assemblées et droits de vote** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Cession d'actions** : Libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires à l'unanimité. **Immatriculation** : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON

Pour avis 3941025

Aux termes d'un acte du 09 novembre 2020, il a été constitué une société en nom collectif :

**Dénomination sociale** : CHALET FAURE

**Capital social** : 1 000 Euros, **Siège social** : 35 Rue de la Férigoulo 7 lotissement Saint Gilles 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

**Objet** : Marchand de biens en immobilier

**Durée** : 99 ans  
**Gérance** : SAS PARALLELES au capital de 250000 euros, 7 lotissement Saint Gilles, 35 rue de la Férigoulo, 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE RCS AVIGNON 849084181.

**Associés** : SAS PARALLELES au capital de 250000 euros, 7 lotissement Saint Gilles, 35 rue de la Férigoulo, 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE, RCS AVIGNON 849084181.

SAS DEEP SNOW au capital de 1000 euros, 11 bis rue de la Garenne, 69005 LYON, RCS LYON 854080942;

La société sera immatriculée au RCS de AVIGNON. 3941015



Par acte SSP du 05/11/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : YUGIN  
**Objet social** : Acquisition, rénovation, gestion, administration, exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, achat et revente de tous immeubles.

**Siège social** : 4 rue Buffon, 84000 Avignon.

**Capital** : 1000 €

**Durée** : 99 ans

**Gérance** : M. JEGOU Adrien et Mme WAWRZYNIAK Julie, demeurant tous deux 4 rue Buffon, 84000 Avignon

**Clause d'agrément** : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas

**Immatriculation au RCS d' Avignon** 3941018

Me Stéphan BAYSELIER, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 187, Rue Hergé.



Suivant acte reçu par Maître Stéphan BAYSELIER, Notaire, Associé., le 5 novembre 2020, a été constituée une société civile immobilière :

**Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Dénomination sociale** : TOFINO.

**Siège social** : PIOLENC (84420), 1614 VC 14 Route de Valbonnette.

**Durée** de 99 années

**Capital social** : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Co-gérants** : Mr Quang NGUYEN THANH et son épouse Mme Céline VIVE-

NOT demeurant à PIOLENC (84420); 1614 Route de Valbonnette, avec faculté d'agir ensemble ou séparément

**Immatriculation au RCS d'AVIGNON**

Pour avis, Le notaire. 3941023

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AUBIGNAN en date du 09/11/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : NGC INVEST IMMO.

**Siège social** : 1722 Avenue Majoral Jouve, AUBIGNAN (Vaucluse)

**Objet** : Marchand de biens, promotion immobilière

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital** : 500 euros

**Président**: Monsieur Nicolas MEZY, demeurant 381 Route de Vacqueras, la Varailonne 84190 BEAUMES DE VENISE (Vaucluse),

**Directeur général** : Madame Céline MEZY, demeurant 381 Route de Vacqueras, la Varailonne 84190 BEAUMES DE VENISE (Vaucluse),

**Immatriculation** : Au RCS d'AVIGNON

Pour avis, le président 3941024

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LAURIS en date du 28/10/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : MATILLA MACONNERIE.

**Siège social** : 80 C chemin de Saint Roch, La Serve, LAURIS (Vaucluse)

**Objet** : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, rénovation.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital** : 5 000 euros

**Gérance** : Monsieur Sébastien MATILLA-MARCOS, demeurant 80 C chemin de Saint Roch, La Serve, LAURIS (Vaucluse),

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

3941027

Par ASSP en date du 09/11/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

**YOUMA**

**Siège social** : 58 Rue Saint Pierre 84400 APT **Capital** : 3000 € **Objet social** : commerce d'alimentation générale, l'achat et revente de produits divers alimentaires et non alimentaires, vente de fruits et légumes et toutes autres activités, accessoires et connexes contribuant à la réalisation de son objet **Président** : la société MIMINA SAS située 58 Rue Saint Pierre 84400 APT immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 841196595 **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : clause d'agrément si associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON 3941029

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MONTEUX en date du 16/11/2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : A.Z.G. SERVICES.

**Siège social** : 19 RUE SABOLY, MONTEUX (Vaucluse)

**Objet** : La maintenance, la réparation, l'entretien et l'installation de chaînes de production et des équipements industriels de conditionnement, pesage, calibrage et tri; Les petits travaux de maintenance et réparation électrique;

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital** : 1 000 euros

**Gérance** : Monsieur ARNAUD ZEWE-GUIZIRIAN, demeurant 19 RUE SABOLY, MONTEUX (Vaucluse),

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON,

Pour avis, le gérant 3941041

Par ASSP en date du 15/10/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

**FABRE**

**Siège social** : 649 avenue Aristide Briand 84440 ROBION **Capital** : 1000 €

**Objet social** : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tout autre immeuble bâti ou non dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

**Gérance** : M FABRE Jean-Christian demeurant 53A chemin du Déversoir 84440 ROBION **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON. 3941042

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "L'ARCHE", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours

Fernande Peyre. **Capital social** : TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000,00 €), divisé en 3.400 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3400. **Objet social** : L'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers tant à usage d'habitation personnelle que pour éventuellement une destination locative pour l'habitation ou l'usage professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 70 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** soumises à agrément. Nommé(s) premiers gérants de ladite société : Mr Jean-Michel GASSIN et Mme Madame Jacqueline MASTROLIA, son épouse demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. 3941047

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

NOTRE DAME DE LA PART DIEU Société Civile Immobilière au capital de 1 500 Euros **Siège social** : Quartier Lusséou - Avenue Marcel Pagnol 84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation une société civile immobilière dénommée « NOTRE DAME DE LA PART DIEU » au capital de 1 500 Euros ayant pour objet L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, l'administration et la gestion par tous moyens directs ou indirects, y compris en crédit-bail, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON. Apports en numéraire : Mille Cinq Cents Euros. **Gérant Associé** : Monsieur Etienne RENET, demeurant Les Hauts Vernets à VILLEDIEU (84110). Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales par une décision extraordinaire. Pour mention et avis. 3941054

Par ASSP en date du 15/10/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

**FABRE**

**Siège social** : 649 avenue Aristide Briand 84440 ROBION **Capital** : 1000 €

**Objet social** : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tout autre immeuble bâti ou non dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

**Gérance** : M FABRE Jean-Christian demeurant 53A chemin du Déversoir 84440 ROBION **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON. 3941042

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "L'ARCHE", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours

Fernande Peyre. **Capital social** : TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000,00 €), divisé en 3.400 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3400. **Objet social** : L'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers tant à usage d'habitation personnelle que pour éventuellement une destination locative pour l'habitation ou l'usage professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 70 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** soumises à agrément. Nommé(s) premiers gérants de ladite société : Mr Jean-Michel GASSIN et Mme Madame Jacqueline MASTROLIA, son épouse demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. 3941047

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires. La gérance est assurée par : Mr Jean-Michel GASSIN, demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre 3941048

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, a été constituée la société civile dénommée "LE CAVEAU", **siège social** : L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre. **Capital social** : QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 €), divisé en 4.000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4000. **Objet social** : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou agricole. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon. **Cessions de parts** : agréments nécessaires

Aux termes d'une délibération en date du 04/11/2020, l'AGE de la société **LA FINCA**, SCI au capital de 1 000 €, Siège social : 24 rue des muriers 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 501 083 299, a décidé de transférer le siège social du 24 rue des muriers 84000 AVIGNON au 866 Chemin de la Coupe d'Or 84000 AVIGNON, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de AVIGNON. Pour avis La Gérance 3941006

Aux termes de l'AGE en date du 28.10.2020 de la société **SAS KUDLA** au capital de 1 000 euros sis 52 avenue Maréchal Foch 84100 Orange RCS AVIGNON 882 064 686, il a été décidé :  
- de transférer le siège social au 40 rue Caristie 84100 Orange  
L'art 4 des statuts a été modifié en conséquence  
Mention sera faite au RCS d'Avignon 3941008

**Timothy STORRAR**  
Avocat spécialiste en Droit Fiscal  
et Droit Douanier  
**S.A.R.L. GRAHAM STORRAR**  
AVOCATS ASSOCIES  
Société d'avocats au Barreau de la Drôme  
5, rue Jean BERTIN - 26000 VALENCE

## J.J. TRANS

**Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée**  
Au capital de 45 000 euros  
Siège social : QUARTIER NOTRE DAME 84430 MONDRAGON  
419 695 325 RCS AVIGNON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 23.09.2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 45 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Didier GALERAN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :**  
la société GGTL, S.A.S.U. au capital de 1.200 euros, ayant son siège social QUARTIER NOTRE DAME, 84430 MONDRAGON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887.944.700, Représentée par Julien GALERAN.

**DIRECTEUR GENERAL :** Monsieur Didier GALERAN demeurant 23 ALLEE NOTRE DAME, 84430 MONDRAGON  
Pour avis, La Gérance 3941010

## CHAMBERY VAPE

**Société par Actions simplifiée**  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 68 Rue des Alpilles-Zone la Prato  
84 210 PERNES-LES-FONTAINES  
848 565 743 R.C.S. AVIGNON

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 09/11/2020, l'assemblée générale a décidé de nommer en tant que Directeur Général à compter de ce jour, la SASU JPR VAPE HOLDING, Capital : 2 317 467 €, Siège social : 68 Allée des Alpilles Zone la Prato 84 210 Pernes les Fontaines, 879 559 060 R.C.S. AVIGNON, représentée par Jean-Philippe RIERA, président. Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
3941021

## JACINTO

**SAS au capital de 100 €**  
Siège social : 9010 F route de d'Aix 84120 PERTUIS  
RCS AVIGNON 843 546 508

Aux d'une A.G.E. du 31/10/2020, le capital a été augmenté par voie d'apport en nature de 44.500 € pour être porté à 44.600 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
RCS : AVIGNON  
Pour avis,  
3941009

## ORANGE VAPE

**Société par Actions simplifiée Unipersonnelle**  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 68 Rue des Alpilles-Zone la Prato  
84 210 PERNES-LES-FONTAINES  
848 569 968 R.C.S. AVIGNON

Aux termes d'une décision ordinaire en date du 09/11/2020, l'associé unique a décidé de nommer en tant que Directeur Général à compter de ce jour, la SASU JPR VAPE HOLDING, Capital : 2 317 467 €, Siège social : 68 Allée des Alpilles Zone la Prato 84210 Pernes les Fontaines, 879 559 060 R.C.S. AVIGNON, représentée par Jean-Philippe RIERA, président. Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
3941020

## JPR GESTION

**Société par Actions simplifiée Unipersonnelle**  
Au capital de 200 euros  
Siège social : 68 Rue des Alpilles-Zone la Prato  
84 210 PERNES-LES-FONTAINES  
807 841 358 R.C.S. AVIGNON

Aux termes d'une décision ordinaire en date du 09/11/2020, l'associé unique a décidé de nommer en tant que Directeur Général à compter de ce jour, la SASU JPR VAPE HOLDING, Capital : 2 317 467 €, Siège social : 68 Allée des Alpilles Zone la Prato 84 210 Pernes les Fontaines, 879 559 060 R.C.S. AVIGNON, représentée par Jean-Philippe RIERA, président. Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
3941021

**Timothy STORRAR**  
Avocat spécialiste en Droit Fiscal  
et Droit Douanier  
**S.A.R.L. GRAHAM STORRAR**  
AVOCATS ASSOCIES  
Société d'avocats au Barreau de la Drôme  
5, rue Jean BERTIN - 26000 VALENCE

## GGTL

**Société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros porté à 151.200 euros**  
Siège social : QUARTIER NOTRE DAME 84430 MONDRAGON  
887 944 700 RCS AVIGNON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 23.09.2020 que le capital social a été augmenté de 150.000 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à mille deux cents (1 200 euros).  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à cent cinquante-et-un mille deux cents euros (151.200 euros).  
POUR AVIS, Le Président 3941011

**SARL AFFIGLIATI** au capital de 1000 euros 2750 Avenue St Roch 84200 CARPENTRAS RCS AVIGNON : 518 261 763  
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020, il résulte que Monsieur AFFIGLIATI Kevin démissionne de ses fonctions de gérant à compter au 30 octobre 2020. Messieurs Christian AFFIGLIATI et Monsieur Etienne CAMP restent seuls gérants. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS : AVIGNON  
Pour avis,  
3941040



**FINAMARS** Société à responsabilité limitée au capital de 20 420 euros porté à 218 400 euros transformée en société par actions simplifiée Siège social : 15 rue Jean-Marie 84000 Avignon 453 117 624 RCS Avignon

Aux termes d'une délibération en date du 10 août 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :

1- d'augmenter le capital social de 197 980 euros par l'incorporation directe de la prime d'émission au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives :

Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à vingt mille quatre cent vingt (20 420 euros)

Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à deux cent dix-huit mille quatre cents euros (218 400 euros)

2- de remplacer à compter du 10 août 2020 la dénomination sociale Finamars par BigLove et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

3- de transférer le siège social du 15 rue Jean Marie 84000 AVIGNON au Centre artisanal de la Manutention, 4 rue des Escaliers Sainte-Anne, cours Maria Casarès 84000 AVIGNON, à compter du 10 août 2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

4- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Conseil en communication, médias, radio, télé Production média sur tous supports. Toutes opérations de création et réalisation de projets et de programmes d'affaires dans tous les domaines d'activités ainsi que toutes prestations de services et de conseil aux entreprises et aux particuliers consécutives à ces opérations et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

Par ailleurs, aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a également décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 218 400 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Pierre GRANCHAMP, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :** La société TSARUELA, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 15 Rue Jean Marie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 883 596 454, et représentée par Monsieur Pierre GRANCHAMP.  
Pour avis, Le Président 3941037

## OLIVIER RIGAL INVESTISSEMENTS

**SARL au capital de 1 000 €**  
Siège social : 99 Rue des Ginestres 84200 CARPENTRAS  
847 751 963 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2020, l'associé unique a nommé Monsieur Mathieu RIGAL, demeurant 22 Avenue des Pyrénées 32260 SEISSAN, en qualité de gérant non associé, pour une durée indéterminée, Monsieur Olivier RIGAL, associé unique, cessant d'exercer les fonctions de gérant.  
Pour avis,  
3941013

## 2001 PRODUCTION

**SARL au capital de 7622 €** Siège social : 2-4 rue de l'ancien temple 26220 DIEULEFIT RCS ROMANS-SUR-ISÈRE 413855461 Par décision de la gérance du 01/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 impasse du chateuvieux 84600 GRILLON à compter du 01/09/2020 Gérance : Mme PERINET colette demeurant 2 impasse du chateuvieux 84600 GRILLON. Radiation au RCS de ROMANS-SUR-ISÈRE et immatriculation au RCS de AVIGNON.  
3941032

## VAP CONCEPT

**Société par Actions simplifiée Unipersonnelle**  
Au capital de 500 euros  
Siège social : 363 Route de Morières 84270 VEDENE  
815 037 296 R.C.S. AVIGNON

Aux termes d'une décision ordinaire en date du 09/11/2020, l'associé unique a décidé de nommer en tant que Directeur Général à compter de ce jour, la SASU JPR VAPE HOLDING, Capital : 2 317 467 €, Siège social : 68 Allée des Alpilles Zone la Prato 84210 Pernes Les Fontaines, 879 559 060 R.C.S. AVIGNON, Représentée par Jean-Philippe RIERA, président. Mention sera faite au RCS d'Avignon.  
3941019

## LE LANGOUSTIER

**SCI au capital de 1150000 €** Siège social : Quartier des Serres 425 Chemin de Saint-Préfert 84230 CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE RCS AVIGNON 499926160

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2020, il a été décidé de nommer Mme GIRAUD Valentine demeurant 16 Allée des Arts 34090 MONTPELLIER en qualité de Gérant en remplacement de M GIRAUD Germain, à compter du 15/07/2020. Modification au RCS de AVIGNON.  
3941033

**F. Rogier - A. Brunel**  
**J.R. Bernabé**

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

**RECTIFICATIF** à l'insertion parue dans L'ECHO DU MARDI - PETITES AFFICHES DU VAUCLUSE du 20 octobre 2020, concernant la société **RH CONSEILS ET INGENIERIE** (RCS 524 084 738), demeurant 56 Impasse des Javones, 84450 JONQUERETTES. Annonce 20690924 Il y a lieu de lire : Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2019 et non pas du 30 septembre 2020  
39410012

**ellaw** Avocats au service de l'entreprise

## CLEOME SECURITE

**SASU au capital de 2 000 €**  
Siège social : 229, chemin des Rosières 84430 MONDRAGON  
RCS AVIGNON 841 338 718

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 octobre 2020, la société YZOPE PROTECTION, SA1S au capital de 30 000 € dont le siège social est situé 1, rue des 3 Aveugles à 30210 REMOULINS, immatriculée au RCS de NIMES sous le N° 839 738 903 et représentée par Monsieur Christophe MAUREL, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Anthony GAUTIER, démissionnaire. L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence.  
POUR AVIS, Le Président 3941026

Aux termes d'une décision en date du 07/09/2020, l'associé unique de la société **STONE IMPORT**, SAS au capital de 7 000 €, Siège social : 2 Place Alexandre Farnèse 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 833 345 069, en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
POUR AVIS Le Président 3941030

## L'YEUSE

**SCI au capital de 91700 €** Siège social : LIEUDIT LE VILLAGE CHEMIN DE LA FONTAINE 84580 OPPÈDE RCS AVIGNON 453280745

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/10/2020, il a été décidé de nommer M BERTRAND JEROME demeurant 12 RUE MOLIERE 78150 LE CHESNAY en qualité deGérant en remplacement de Mme BERTRAND née MOUGET ANNIE. Modification au RCS de AVIGNON.  
3941050



**LA ROSE DES VENTS** Société civile de moyens à capital variable au capital plancher de 228,67 euros Siège social : 1 boulevard de la Rose des Vents 84130 LE PONTET RCS AVIGNON 431 966 548  
**AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT**  
Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé : Monsieur Lionel PAYEN, demeurant 27 boulevard Jassot - 84000 AVIGNON, en qualité de gérant pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction en remplacement de Monsieur Bruno FLORID, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Pour avis La Gérance 3941036

Aux termes d'une délibération en date du 17/08/2020, l'AGE des associés de la société **MUTATEC**, SAS au capital de 500 000 €, Siège social : 4 rue Toussaint Fiéchaire 84510 CAUMONT SUR DURANCE, RCS AVIGNON 809 768 476, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. **POUR AVIS** Le Président 3941017

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2020, l'associé unique de la société **LOKERNIP**, SARL au capital de 223 000 €, RCS AVIGNON 753 779 321, a décidé de transférer le siège social du 10 Avenue de Fontcouverte 84000 AVIGNON au 8 rue Ampère 84120 PERTUIS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance 3941038

## SCI COSTECLAIRE

**au capital de 396 376, 44 euros**  
siège social : 28 rue de l'Évêché, 84200 CARPENTRAS  
RCS Avignon :435 243 555

Par AGE du 7 novembre 2020, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 34 rue du Temple, 84200 Carpentras.  
Immatriculation au RCS de Avignon. 3941031

**Régis BARRIER**  
Avocat au Barreau d'Avignon  
Conseil en Droit des Sociétés  
10, Avenue de la Croix-Rouge  
B.P. 40173  
84008 AVIGNON Cédex

## SCI CHASSAGNE

**Société civile immobilière**  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : 31 Rue d'Annanelle 84000 AVIGNON  
318 263 910 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 20 Septembre 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérantes Madame Agnès GERVAIS, épouse BOURGUE, demeurant 13 Avenue des Sources à (84000) AVIGNON et Madame Florence GERVAIS, épouse PLANTEVIN, demeurant 1 Rue des Aires à (30330) CONNAUX, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.  
Pour avis  
La Gérance 3941052

## ATELIER DU CAMP ETS RIERA

**SARL au capital de 7622,24 €** Siège social : 614, chemin du Mitan 84300 CAVAILLON  
RCS AVIGNON 408640944

Par décision du président du 17/10/2020, il a été décidé de réduire le capital social pour le porter de 7622,24 € à 7180,15 € à compter du 17/10/2020. Modification au RCS de AVIGNON.  
3941053

**GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA MADELENE**

SC au capital de 178214,05 € Siège social : 2915, Route de Malaucène 84410 BÉDOIN RCS AVIGNON 783206527

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 01/11/2020, il a été décidé de nommer M SAVANNE Denis demeurant 100, Rue d'Allemand 84200 CARPENTRAS en qualité de Co-Gérant en remplacement de M COTTE Tristan ; Mme LE ROUX Clémence demeurant 2, Rue Lécluse 75017 PARIS en qualité de Co-Gérant en remplacement de M LE ROUX Nicolas , à compter du 01/11/2020 . Modification au RCS de AVIGNON. 3941045

**ALBATROS**

SCI au capital de 30 000,00 € 9 RUE DE FONTCOUVERTE 84000 AVIGNON 479 608 374 AVIGNON

D'un PV de décisions de la gérance du 05/10/2020, il résulte que le siège social est transféré à compter du 05/10/2020 à Avignon, 29 rue des trois Colombes. L'article 4 des statuts est modifié. Dépôt au greffe du TC d'Avignon. Pour avis, le représentant légal. 3941043

Régis BARRIER

Avocat au Barreau d'Avignon

Conseil en Droit des Sociétés

10, Avenue de la Croix-Rouge

B.P. 40173

84008 AVIGNON Cédex

**SCI CACHEPIOU**

Société civile immobilière au capital de 1 600,71 euros Siège social : 31 Rue d'Ananelle 84000 AVIGNON 323 684 316 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 20 Septembre 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérantes Madame Agnès GERVAIS, épouse BOURGUE, demeurant 13 Avenue des Sources à (84000) AVIGNON et Madame Florence GERVAIS, épouse PLANTEVIN, demeurant 1 Rue des Aires à (30330) CONNAUX, pour une durée illimitée à compter du même jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON. Pour avis, La Gérance 3941051

**MARCEAU**

SARL au capital de 1000 € Siège social : 17, rue Petite Saunerie 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 879997914

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/10/2020 , il a été décidé de transférer le siège social au 36-36bis Avenue Charles de Gaulle 84130 LE PONTET Modification au RCS de AVIGNON 3941046

**COMPAGNIE DU PALAIS**

SAS au capital de 200000 € Siège social : 1 Place du palais 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 824323455 Par décision de l'associé Unique du 02/11/2020, il a été pris acte de la démission Commissaire aux comptes titulaire la société AUDITEURS ET ASSOCIES sarl à compter du 30/06/2019 . Modification au RCS de AVIGNON. 3941058

**DRIVER**

SCI au capital de 30 000,0 € 9 Av. de Fontcouverte 84000 AVIGNON 493 325 666 RCS AVIGNON

D'un PV de décisions de la gérance du 05/10/2020 il résulte que le siège est transféré à compter du 05/10/2020 à Avignon 29 rue des trois Colombes. L'article 4 des statuts est modifié. Dépôt légal au greffe du TC d'Avignon. Pour avis 3941044

**ENVOI EN POSSESSION**

MAITRE Clément MERAUD -BEAUME, NOTAIRE ETUDE OFFICE NOTARIAL DES DENTELLES

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 23 mars 2016 Madame Andrée Jeanne DUMONT, née à CARPENTRAS, le 20 août 1938, demeurant à CARPENTRAS (84200), 1433 chemin de Carpentras à Malemort, divorcée de Monsieur Claude FUGGI, décédée à CARPENTRAS, le 18 juin 2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Clément MERAUD-BEAUME, suivant procès-verbal en date du 10 Novembre 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CARPENTRAS, le 10 Novembre 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Clément MERAUD-BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Me Clément MERAUD-BEAUME 3941028

**CHANGEMENT REGIME**

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, notaire à BEAUMES DE VENISE, le 07 Novembre 2020, Mr Jean-Michel GASSIN, né à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), le 16 novembre 1959 et Mme Jacqueline MASTROLIA, née à PERTUIS (84126), le 18 juin 1964, demeurant ensemble à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre, mariés à la Mairie de LE THOR (84250), le 02 juillet 1983, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à une adaptation de régime matrimonial afin de constater l'apport en communauté par Mr Jean-Michel GASSIN de : 3396 parts sociales n° 5 à 3400 de la SCI L'ARCHE au capital de 340.000,00 € dont le siège social est à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 670 B cours Fernande Peyre, en cours d'immatriculation au RCS d'Avignon.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Philippe BEAUME, 382 route de Saint Vêran, 84190 BEAUMES DE VENISE où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. Pour insertion 3941049

**DISSOLUTION****PHARMASTRATES**

SAS en liquidation au capital de 2 000 € Siège social : 36 RUE DU LUBERON 84220 GOULT 829 377 241 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal d'AGE du 15/11/2020, il résulte que - La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 15/11/2020 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : M. Fabrice MAUREL, demeurant à GOULT (84) 36 Rue du Luberon, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à GOULT (84) 36 Rue du Luberon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON. Pour avis, le liquidateur. 3941039

tamarin, SARL au capital de 1000€. Siège social: 59 place saint-martin 84400 Apt. 802 328 831 RCS Avignon. Le 15/10/2020, décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Laurence Byrtus, 59 place saint-martin 84400 Apt et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Avignon. 3941005

**SCI LE JUJUBIER**

Société civile en liquidation au capital de 533.876,46 € Siège social : 134 Boulevard Jean-Baptiste Pecout 84120 PERTUIS 388 709 743 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 29 octobre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 6 novembre 2020. - nommé en qualité de liquidateur : Mme Cécile NOBLE, demeurant 13 Square du Tourrier 84120 Pertuis

- fixé le siège de la liquidation au 134 Boulevard Jean-Baptiste Pecout 84120 Pertuis, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Avignon Le liquidateur. 3941016

**RESTAURANT PLANTAS**

SARL au capital de 3.000 Euros Siège social : 100 Impasse Serguier 84000 AVIGNON RCS AVIGNON B 828 066 530 (2017 B 00612)

Par AGE du 31 décembre 2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, avec effet au 31 décembre 2019. M. Jérôme VIMONT, domicilié chez Florian LEROUX - kerouzen 29860 PLOUVIEN a été nommé liquidateur et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et accomplir les formalités nécessaires. Il a ainsi été mis fin à son mandat de gérance.

Le siège des opérations de liquidation est fixé à 100 Impasse Serguier 84000 AVIGNON Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de 84. Avignon.

Pour avis, le liquidateur. 3941034

**RESTAURANT PLANTAS**

SARL au capital de 3.000 Euros Siège social : 100 Impasse Serguier 84000 AVIGNON RCS AVIGNON B 828 066 530 (2017 B 00612)

Suivant AGE du 31 décembre 2019, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation de la société au 31 décembre 2019.

Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de 84. Avignon auprès duquel il sera procédé aux formalités de publicité en vue de la radiation de la société.

Pour avis, les associés. 3941035

**DERNIERE MINUTE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : LES JARDINS D'EMILIE**

**Forme : Société civile de construction-vente**

**Siège Social : 487 route de l'Isle Sur Sorgue 84250 LE-THOR**

**Objet : - l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ; - la construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ; - la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement.**

**Durée : 99 années**

**Capital social : 2.000 €**

**Gérants :**

- M. Gérard ROCHETTE, demeurant 198 impasse du Vélodrome 84250 Le Thor

- M. Nicolas ROCHETTE, demeurant 198 impasse du Vélodrome 84250 Le Thor

**Transmission des parts :** Les cessions de parts sociales, libres entre associés, ascendants et descendants, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donnée par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Avignon.

La gérance 3941059

**AVIS ADMINISTRATIF**

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint Trinit

Enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU

Par arrêté n° ARMA202016 en date du 16 octobre 2020, le maire de Saint Trinit a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Trinit.

A cet effet, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Trinit.

L'enquête publique unique se déroulera du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu ses rapports, le conseil Municipal de Saint Trinit devra délibérer pour approuver le Plan Local d'Urbanisme. Madame Jacqueline OTTOMBRE MERIAN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de Saint Trinit, pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Saint Trinit.

Le dossier sera aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus et sur le site internet de la commune (www.mairie-saint-trinit.com). L'adresse internet dédiée suivante : enquetepublique.plu@mairie-saint-trinit.com permettra de recueillir les observations du public par le commissaire enquêteur.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :**

- jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h30,
- lundi 23 novembre 2020 de 13h30 à 16h30,
- lundi 14 décembre 2020 de 9h30 à 12h30,

Monsieur le Maire de la commune de Saint Trinit représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant les dossiers objets de l'enquête publique.

Le dossier de PLU soumis à enquête publique comprend une évaluation environnementale suite à la décision n° CU-2018-002036 du 17 décembre 2018 de l'Autorité Environnementale.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par elle. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Saint Trinit le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Dès la transmission des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur, le public pourra les consulter à la Mairie de Saint Trinit pendant une durée d'un an. 3941001

**FRANÇOISE**

Assistante dentaire

➔ + de 25 ans d'expérience

➔ Autonome sur :

- l'accueil physique et téléphonique des patients

- l'assistance au fauteuil

- la gestion des dossiers patients

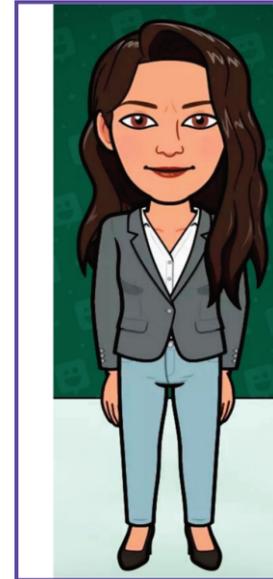
- la gestion des devis

Ce profil vous intéresse ?

Contactez-nous !

avignon@sbc-interim.fr

04.90.14.33.23

**LES VIGNERONS DU GRAVILLAS**

Société Coopérative Agricole 76 Chemin de la Diffre 84110 SABLET RCS AVIGNON 783 248 149

Le Conseil d'administration de la SCA les Vignerons du Gravillas vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra :

**le lundi 07 décembre 2020 à 16h30 dans les locaux de la cave** appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale,
- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux clos au 31/07/2020,
- Présentation des comptes sociaux clos le 31 juillet 2020,
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux arrêtés au 31 juillet 2020,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,

- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement et nomination du mandat d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Budget formation des administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social,
- Compte rendu de la récolte 2020,
- Questions diverses,
- Pouvoirs et formalités.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration 3941060



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE VAUCLUSE  
On est là  
pour vous

Département  
de  
VAUCLUSE  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

CD 84 - 2020

CD 84 - 2020

CD 84 - 2020

COVID-19

# LE GRAND AVIGNON SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE



Avec son plan de soutien, le Grand Avignon mobilise près d'1,7 million d'€ pour aider les entreprises du territoire à passer le cap de la crise et rebondir. Aides directes, appel à projets, accompagnement personnalisé, nouveaux services, renseignez-vous !

Toute l'info sur [grandavignon.fr](https://www.grandavignon.fr)

communauté d'agglomération

**grand  
avignon**